

CONSEIL MUNICIPAL 10/06/2016

Présents : F. MARTINET/J. PITTON/L. MELLAN/J. NEGRETTI/V. GAZET/JP OUDINET/R. MANENTI/J. MARTINET/J. RICO/C. MASSUTTI
(procuration de Mme SCHULTZ pour Mme NEGRETTI)

Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 11/04/2016

I/ COMMISSION TRAVAUX

Rénovation des routes :

Le Conseil Municipal retient pour réaliser les travaux :

Route de « Motte », travaux validés pour un montant de 23670 € + 1200 € (travaux éclairage), société EIFFAGE.

Route du « Bouchet », travaux de réfection nécessaires pour un montant de 12120 € société EIFFAGE.

Travaux validés en conseil municipal. Un dossier FDEC va être monté pour demande de subvention.

ROUTE du « Replat », Travaux sur le mur de soutien pour un montant de 6965 €, société MANNO.

Travaux le pont du « Chaix » :

Travaux communs avec Bonvillaret pour un montant de 2x1602 €, travaux effectués par la société DAVID.

Portes d'entrées Mairie et salle des fêtes :

Le CM retient, pour un montant de 8014,55, la société ALPHA BAIE pour réaliser les travaux.

Travaux chauffage collectif :

Remplacement compteurs énergie chaufferie du Bar, le CM retient pour un montant de 2925.35 € l'entreprise PIBI.

Travaux bardage du bâtiment administratif :

Le CM valide la proposition de la commission de retenir la société MANNO Tony pour un montant de 2280 €.

Rénovation bâtiment communal :

Une réflexion a été engagée pour la rénovation et l'aménagement de la salle des fêtes et de la cantine compte du nombre croissant d'enfants. Le CM décide de missionner un architecte pour un montant de 4430 € (école) + 3590 € (salle polyvalente et accueil périscolaire).

Travaux d'entretien de la forêt :

Le CM valide, sur proposition de la commission, une partie du devis de l'ONF pour un montant de 3531.29 €.

Eclairage public

L'éclairage a été déplacé au carrefour du « Bouchet » et route de « Motte », lors des travaux d'enrobés, une gaine électrique a été mise en place pour la mise en place de l'EP.

III/ COMMISSION SOCIALE

Travaux :

La salle de classe des CM va être rénovée. Le CM décide d'attribuer les travaux pour un montant de 4452 € à l'entreprise MANNO Tonny.

Matériel :

Achat de 2 imprimantes, pour la mairie et pour l'école, pour un montant de 1818 €.

Transport scolaire :

L'organisateur nous confirme le maintien ; à ce jour 6 enfants inscrits. La surveillance dans le car n'est plus nécessaire. Prévoir la prise en charge des enfants à la descente du bus.

Transport communal :

Décision du conseil aux vues des devis, de retenir l'entreprise GACHET pour 25 € par transport.

T.A.P.:

Plusieurs intervenants ont décidé de ne pas renouveler leurs contrats pour la rentrée prochaine. Malgré de vive recherche, le remplacement de ces derniers n'est pas réalisé. Les prestataires ne veulent pas intervenir pour 1H/jour. Projet de passer en garderie aménagée $\frac{3}{4}$ d'heure par jour.

Cantine scolaire :

La commission a demandé un nouveau devis à une autre société. Les menus sont variés et la plupart des ingrédients sont régionaux. De plus, le tarif est inférieur au prestataire actuel. Le CM propose de changer de prestataire à la rentrée 2016.

III COMMISSION DEVELOPPEMENT

Amélioration de la prévention incendie :

L'entreprise BUGNON, va procéder à la mise en place de l'alarme incendie dans le bâtiment école durant le mois de juillet 2016. Des travaux de mise en conformité de l'installation électrique vont être réalisés simultanément

Accessibilité handicapés :

La mise en place de la signalétique va s'achever conformément aux plans de mise en conformité.

Ruisseaux : Le Conseil Municipal va missionner le bureau du RTM pour la visite annuelle des ruisseaux des Moulins, du Vorgeray et du Nan Brun.

Marquage passages piétons :

Une action est entreprise pour sécuriser la traversée du chef-lieu (5 passages piétons, 3 passages surélevés au chef-lieu) pour un montant de 2074 €.

Signalisation :

Mise aux normes de la signalisation sur la commune pour un montant de 1052 €.

Matériel :

Achat de matériel et d'équipement de protection individuelle pour un montant de 2227.46 €.

Sentiers de Randonnée :

La Communauté de Commune va proposer le maintien de deux sentiers inscrits au PDIPR. Les deux sentiers permettront la liaison entre Bonvillaret et Montsapey.

Balcon de la Dorche :

La commission propose l'aménagement du site avec une table. La sécurisation du site va être réalisée par la pose d'une barrière. Le CM valide la proposition

Ramassage des ordures ménagères :

La commission communale va proposer au SIRTOMM des emplacements pour l'implantation des containers aériens ou semi-enterrés.

Défibrillateur : acquisition d'un défibrillateur qui pourrait être installé dans le hall extérieur du bâtiment associatif. Coût 1890 €. Le CM valide cette proposition

IV COMMISSION INFORMATION / ANIMATION

Une information a été diffusée sur le budget et la hausse de la fiscalité locale.

Animations : validation des projets concernant les animations pour l'été 2016 (fête de la musique, 14 juillet, vogue du village,...). L'écho de Charbonnière souhaite regrouper la manifestation pour le 14 juillet avec Aiguebelle. Décision en cours. Concours Maisons et balcons fleuris, flyers distribués cette semaine.

V DIVERS

Compteurs d'eau :

Le CM valide la répartition des factures de pose des compteurs d'eau selon le nombre d'abonnés.

Vente de biens immobiliers :

Le SIAEP propose 14000 € du garage RUFFIER. Le SIAEP fait une proposition pour 14000€. Le CM valide cette proposition.

Vente d'un bien rue du Lavoir, plusieurs propositions à 12600 €, 25000 €, 35000 €, la proposition à 35000€ est retenue.

Vente d'une parcelle entre la route de la zone artisanale et d'une propriété privée. Le CM donne son accord pour la vente de cette parcelle compte tenu de son emplacement enclavée.

Subvention Lac de Saint Alban :

La commune de RANDENS valide un budget de 1000 € pour soutenir l'ouverture du Lac de St Alban, comme les communes d'Aiguebelle, Epierre, Aiton, Argentine (COMCOM 2000 €).

Commission d'appel d'offres :

Désignation de 3 titulaires et de 3 suppléants :

TITULAIRES : PITTON/MANENTI/MARTINET

SUPPLEANTS : MASSUTTI/MELLAN/COMBET

Entretiens professionnels du personnel :

Les critères d'évaluations préconisés par le centre de gestion sont approuvés.

Emplois saisonniers :

10 demandes enregistrées.

1 désistement, 1 doublon, 1 demande non validée, donc 7 demandes retenues pour juillet et août.

INFORMATIONS DIVERSES :

Compteurs d'eau: relance de l'agence de l'eau qui accepte de verser une subvention d'environ 5000 €.

Une demande de subvention a été réalisé auprès du sénateur Michel BOUVARD.

Assainissement :

Une réunion est programmée le 2 juin.

Une campagne de relevés a été réalisée, reste à vérifier quelques points qui posent questions concernant des débits nocturnes.

Une présentation du dossier pourrait être faite pour cet été.